

Liège, le 24 novembre 2002

A l'attention de:

Madame Eva Hellsten,
Head of the Chemicals Unit,
Environment DG,
European Commission, Office BU-5, 02/01,
B-1049 Bruxelles, Belgique

**Concerne: Réponse à la communication de la Commission Européenne:
"Towards a thematic strategy on the sustainable use of pesticides" (July
01, 2002)**

Chère Madame,

C'est avec le plus grand intérêt que j'ai parcouru le document publié par la Commission des Communautés Européennes intitulé «Vers une stratégie thématique concernant l'utilisation durable des pesticide». Je voudrais toutefois réagir sur quelques points évoqués dans ce document.

Je travaille depuis plus de 15 ans dans le domaine de l'industrie agrochimique au développement de nouveaux herbicides (efficacité et application agronomiques) ce qui m'autorise à revendiquer une certaine expertise dans ce domaine.

Récemment, dans le cadre de mes occupations professionnelles, j'ai eu l'opportunité de me consacrer aux problèmes relatifs à la protection de l'environnement, et plus particulièrement à l'étude et au développement de l'Agriculture de conservation et de ses nombreux avantages pour l'environnement.

Je souhaiterais à l'occasion du débat ouvert par le document de la Commission Européenne attirer l'attention sur les bénéfices qui résulteraient tant pour l'environnement que pour l'agriculture elle-même, du développement de l'Agriculture de conservation en Europe comme c'est déjà le cas dans beaucoup d'autres parties du monde.

Si, comme le laisse entendre le document de la Commission Européenne, l'un des soucis agricoles majeurs actuels est la conciliation de l'agriculture et de la biodiversité de notre environnement, la technique de l'Agriculture de conservation représenterait une piste de choix pour la réalisation d'un tel objectif. En effet, il est scientifiquement établi que l'Agriculture de conservation favorise la biodiversité, comme l'illustrent les trois documents joints en annexe à la présente. Ces documents établissent de manière claire et précise que l'Agriculture de conservation permet de préserver la biodiversité animale et végétale de notre environnement.

Comme déjà signalé dans votre document (page 12), il est vrai que le labour de conservation est également tributaire de l'utilisation des herbicides, que le document de la Commission Européenne accuse d'être à l'origine de la diminution de la biodiversité observée ces derniers temps.

Cependant, une telle mise en cause des produits phytosanitaires ignore injustement l'influence d'autres facteurs non moins déterminants dans le problème de la diminution de la biodiversité. La démarche du document en question qui consiste à certifier, sans avoir au préalable examiné l'influence d'autres paramètres, que diminution de la biodiversité et utilisation des produits phytosanitaires sont irrémédiablement en corrélation, ne constitue pas une démarche très scientifique ni objective. En effet, la cause de ce phénomène est également à chercher dans l'utilisation des pratiques agricoles conventionnelles et pas seulement dans celle des herbicides. Or, l'Agriculture de conservation offre une réelle alternative, plus respectueuse de l'environnement et de la biodiversité, aux pratiques agricoles conventionnelles.

Enfin, beaucoup d'autres bénéfices de l'Agriculture de conservation en plus de la préservation de la biodiversité, ont aussi été objectivement démontrés, telle la limitation de l'érosion des terres ainsi que la lixiviation des substances nutritives pour ne vous citer que ces deux exemples. Il n'est plus possible actuellement d'ignorer l'Agriculture de conservation si l'on est

vraiment soucieux de trouver des solutions constructives et réalistes aux problèmes environnementaux que connaît notre société moderne.

J'espère que mon intervention écrite a pu apporter une contribution positive au débat sur l'agriculture moderne et l'environnement, et vous prie, chère Madame, de croire à l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Marc Bonnet

Biologiste

B- 4000 Liège, Belgique